

**PROJET REGIONAL : RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT PROTECTEUR DE
L'ENFANT PAR LA PARENTALITE POSITIVE ET L'EDUCATION A LA NON-
VIOLENCE (REPEPPEN)**

Avec le soutien de



**RAPPORT EVALUATION FINALE DU PROJET DE
RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
PROTECTEUR DE L'ENFANT PAR LA
PARENTALITE POSITIVE ET EDUCATION A LA
NON VIOLENCE- REPEPPEN: CAS DU
CAMEROUN**

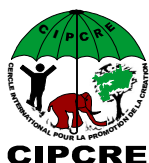


Table des matières

1. INTRODUCTION	7
1.1 Objet de l'évaluation	7
1.2 Motif et objectif de l'évaluation	7
1.3 Mission d'évaluation	8
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION	9
2.1 Méthodologie d'évaluation	9
2.2 Évaluation critique de la méthodologie d'évaluation	10
3. CONDITIONS GENERALES DU PROJET	11
4. ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DU PARTENAIRE PORTEUR DE PROJET	11
5. EVALUATION DES CRITERES CAD	12
5.1 Pertinence du projet	12
5.2 Cohérence du projet	14
5.3 Efficacité du projet	14
5.4 Efficience du projet	19
5.5 Impact - Effets supérieurs du projet en matière de politique de développement	20
5.6 Viabilité/Durabilité du projet	22
6. ASPECTS, ELEMENTS TRANSVERSAUX	22
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	23
7.1 Conclusions et principales constatations	23
7.2 Leçons apprises	24
7.3 Recommandations sur la mise en œuvre du projet	24
ANNEXES	26

Liste des Tableaux

Tableau 1: Nombre de bénéficiaires ayant participé au focus groups selon chaque zone d'intervention.....	10
Tableau 2: Nombre de participants au micro-trottoir selon chaque zone d'intervention.....	10
Tableau 3: Répartition des taches par acteurs	11
Tableau 4: Etat de satisfaction des besoins des groupes cibles	13
Tableau 5: Niveau d'atteinte des indicateurs	15
Tableau 6: Niveau d'atteinte de l'objectif global	21
Tableau 7: Répartition des groupes cibles par sexe.....	23
Tableau 8: Répartition participante à l'évaluation par sexe.....	23

Résumé (max. 2 pages)

L'évaluation en fin de parcours du projet REPEPPEN tel que mis en œuvre au Cameroun permet de mettre en lumière que la parentalité positive et l'éducation non violente sont devenues de plus en plus une réalité au sein des familles et dans les établissements partenaires dans les zones d'intervention du projet. Les résultats produits et les impacts observés tout au long de ce projet permettent de témoigner d'un renforcement du lien parent-enfant et de l'amélioration du climat familial. Dans le même sens, on note une diminution des pratiques de châtiments corporels et la création progressive d'une dynamique communautaire favorable à la parentalité positive. Il faut toutefois reconnaître que ces résultats seront confrontés à des défis qui peuvent mettre à mal la pérennité des effets du projet. Au rang de ces défis figure le manque de relais institutionnels dans certaines zones pour assurer la continuité. En effet, les enseignants, les responsables de structures de prise en charge des enfants ou des établissements scolaires sont invités à ne pas demeurer statique du fait de leurs affectations en cours de carrière. Les personnes nouvellement affectées dans les zones du projet ne sont pas forcément imprégnées des bonnes pratiques ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la durabilité des résultats du projet. Cette mobilité peut néanmoins aussi être perçue comme une opportunité de voir les bonnes pratiques disséminées ailleurs, dans d'autres établissements notamment lorsque des enseignants REPEPPEN intègrent de nouvelles écoles. Enfin un suivi post projet demeure important pour ancrer durablement les changements dans les pratiques que le projet REPEPPEN a initié.

• Contexte général

Le projet de renforcement de l'environnement protecteur de l'enfance par la parentalité positive et l'éducation à la non-violence (REPEPPEN) intervient au Cameroun dans un milieu peu respectueux des droits des enfants. Qu'on se trouve en famille, à l'école ou en communauté, les enfants continuent d'être sujets à de graves violences de toutes sortes. Ces violences sont favorisées par de multiples facteurs parmi lesquels : diverses pesanteurs provenant des us et coutumes, l'ignorance de compétences appropriées de parentalité positive chez les parents et une absence des compétences de vie courantes chez les enfants. Face à ce constat, le projet s'est proposé de promouvoir les bonnes pratiques de parentalité positive et d'éducation non-violente au sein des familles, des communautés et des écoles. Les activités du projet ont ainsi été mises en œuvre à divers niveaux et auprès de différents publics afin d'obtenir un changement sociétal global incluant l'ensemble des parties intéressées.

Parvenu à la fin du projet, il est judicieux d'évaluer pour chaque organisation sur place non seulement les mécanismes de mise en œuvre de l'approche, la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet, mais aussi d'identifier les résultats, les effets/impacts et autres acquis ainsi que les échecs, les limites de l'approche, les manquements observés ainsi que les potentielles pistes de solutions et prochains pas le cas échéant.

• Principales constatations et conclusions

Au titre de nos principales constatations et conclusions figure ce qui suit :

- Les différents mécanismes de prévention mis sur pied ont offert une réponse pertinente aux problèmes auxquelles les communautés faisaient face comme en témoigne leur participation dans la mise en œuvre desdits mécanismes et lors du suivi opéré par l'équipe du projet ;
- Le projet a permis de redynamiser les systèmes de suivi concernant la violence en milieu scolaire envers les enfants vulnérables ;
- Suite aux formations dispensées à l'endroit des enseignants, ces derniers ont intégré les compétences de vie courante dans les programmes qu'ils enseignent aux enfants afin de renforcer leur protection contre les violences en milieu scolaire;
- Le projet a également permis de donner à la coalition « protégeons nos enfants » un rayonnement nouveau. Les membres du réseau ont en effet trouvé des leviers dans les activités réalisées ensemble pour renforcer la protection des droits des enfants dans leurs structures respectives.

- Le projet a conduit à un meilleur référencement des victimes de violence et des familles vulnérables vers les services compétents en vue d'un accompagnement de qualité permettant leur rétablissement/réhabilitation.
- La synergie d'action et le partage d'expérience entre les partenaires de différents pays a permis la collecte d'un nombre important de bonnes pratiques transférables à d'autres lieux et qui ont été capitalisées dans un document à destination d'autres acteurs travaillant également à la promotion des droits des enfants, ce afin d'accroître la portée même du projet.
- Beaucoup de parents ont pris conscience de leurs pratiques éducatives lorsque leur attention fut attirée sur leur violence et les conséquences induites et qu'ils ont pu découvrir des alternatives.
- De nombreux parents ont appris à gérer différemment leurs émotions à mesure qu'ils prirent conscience que ce travail sur leur propre régulation émotionnelle était essentiel pour accompagner leurs enfants avec calme et fermeté.
- Les pères ont manifesté peu d'intérêt des pères dans l'éducation de leurs enfants, ce qui est principalement lié aux systèmes culturels stéréotypés dans lesquels les hommes et les femmes ont un rôle précis dans le ménage.
- Les contraintes économiques des familles ont pu entraîner une forme de résistance aux changements proposés puisque l'adoption de nouvelles pratiques de parentalité positive demande aux parents un investissement de temps qu'ils déploient plutôt à la recherche des moyens de subsistance.
- Dans son ensemble, le projet a été mis en œuvre avec efficacité, en témoignent tous les indicateurs de changement qui mettent en lumière une évolution positive nette par rapport à la situation de départ de 2022.
- Néanmoins pour que les acquis du projet perdure dans le temps, les parents ont besoin de suivi, de partage d'expérience et de soutien dans la durée.

• **Leçons apprises**

Tout au long de la mise en œuvre du projet, un nombre de leçons ont été apprises. Les principales leçons sont :

- La sensibilisation par les images a été d'une importance capitale pour attirer l'attention des enfants sur les compétences de vie courante et permettre d'atteindre facilement le groupe cible non scolarisé.
- La responsabilisation des leaders en tant que personnes ressource dans la conception des contenus et la mise en œuvre de mécanismes endogènes de protection a grandement facilité l'appropriation communautaire des thématiques ainsi que la conversion de certains individus conservateurs réfractaires à la lutte contre les violences envers les enfants (notamment s'agissant du mariage d'enfants).
- La création d'espaces d'échange entre élèves et enseignants à travers les mini foras s'est avérée être une idée ingénieuse pour la résolution des conflits existants entre eux, car elle offrit un espace d'échange libre et franc.
- Dans certaines communautés comme celle Bororos, il a toujours fallu séparer les groupes cibles hommes-femmes afin de s'assurer de la contribution effective des femmes lors des différentes activités.
- Il a été essentiel de s'assurer toujours du respect des us et coutumes des groupes cibles que nous avons accompagnés.
- Il a été crucial de prendre en considération le calendrier local ou religieux lors de planification des activités. Par exemple en période de ramadan dans l'Adamaoua, les activités devaient se réduire au strict minimum, tandis que les journées de commémoration ou de célébration culturelle ont pu être exploitées pour des activités d'envergure.
- L'approche collective renforce l'impact : quand plusieurs parents ou familles sont engagés ensemble, cela favorise l'entraide et diminue la stigmatisation.

- Enfin, il s'avère important de contextualiser les pratiques de la discipline positive et même de parentalité positive aux réalités socioculturelles locales pour une meilleure appropriation des parents.

• **Recommandations**

Notre organisation formule les recommandations suivantes :

- Pour contribuer à une bonne cohésion sociale dans la communauté, il conviendrait non seulement dans les choix des participants de toucher tous les groupes ethniques ou communautés de foi, mais également de les amener à travailler ensemble pour le développement de mécanismes communs de protection des enfants.
- Comme précisé dans les principales conclusions ci-dessus, pour que les acquis du projet perdure dans le temps, les parents ont besoin de suivi, de partage d'expérience et de soutien dans la durée. A ce titre les transferts de compétences (formation des parents moniteurs), les outils créés en cours de projet comme les supports de sensibilisation (affiche, charte, manuel régional pour documenter les bonnes pratiques) et les canaux de sensibilisation de masse comme les émissions radio communautaires et les événements scolaires ont permis de créer des bases solides. Néanmoins, un après-projet qui soutiendrait la durabilité des acquis dudit projet pourrait consister en :
 - o la numérisation des contenus de bonne pratique de parentalité positive rendus disponibles sur des plates formes ou des groupes en ligne pour partager régulièrement des conseils, des retours d'expérience ou des actualités.
 - o La valorisation des parents devenus ambassadeurs de la parentalité positive (conserver un lien avec ces ambassadeurs pour leur participation à de future projet dans lesquels la parentalité positive pourrait être à nouveau abordée voire approfondie à titre de thème transversal).
 - o La création de systèmes de soutien entre pairs en mettant en place des groupes de parents (cercles de parole ou clubs de parents pour échanger, se soutenir et renforcer les acquis. De même il serait important de poser une réflexion sur les méthodes alternative contextualiser aux châtiments corporels comme sanction.

1. INTRODUCTION

1.1 Objet de l'évaluation

Le Bénin, le Cameroun, le Ghana et le Mali ont tous ratifié des textes internationaux de protection de l'enfant et au niveau interne des efforts visant à améliorer situation de l'enfant sont régulièrement entrepris par les gouvernements de ces Etats. Malgré toutes ces mesures, bon nombre d'entre eux continuent d'être victimes de graves violences de toutes sortes, qu'elles se produisent à la maison, à l'école, dans les établissements de soins, dans les rues ou dans le lieu de travail. En 2015 au Cameroun par exemple, UNICEF estimait que 13,42% de filles étaient mises en mariage avant l'âge de 15 ans. Entre janvier 2015 et juin 2020, le Cercle International Pour la Promotion de la Création (CIPCRE) a identifié 2.138 cas de violences sexuelles et discriminations sexistes envers les enfants, notamment les filles dans les 5 villages pilotes de la région de l'Ouest et 10 communes à savoir : les arrondissements de Yaoundé 2,5 et 6, Bafoussam1, 2 et 3, FombotKoutaba , Fouban, Fundong et Bamenda 2.

La persistance de ces violences est due à un certain nombre de facteurs au rang desquels figurent le silence sur les sujets liés à l'éducation sexuelle de l'enfant, la persistance des tabous et pesanteurs des us et coutumes, l'existence de mécanismes communautaires de prévention peu adaptés aux réalités locales, l'insuffisance d'esprit citoyen et des compétences de vie courante (Life skills) chez les enfants, la non connaissance et l'inapplication du cadre légal de protection ainsi que le trop peu de diffusion des bonnes pratiques de la parentalité positive et d'éducation non violente.

Face à ces situations et au vu de leurs expériences respectives dans le domaine de la protection des droits des enfants, les organisations de la société civile CIPCRE, GRADEM, ESGB et PAORP-VWC, respectivement du Cameroun, du Mali, du Bénin et du Ghana ont décidé depuis 2022 pour une durée de 26 mois de mutualiser leurs efforts communs sur la parentalité positive et l'éducation non violente dans le cadre du projet régional intitulé « Renforcement d'un Environnement Protecteur de l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Éducation à la Non-violence, REPEPPEN ». Ce projet fut mis en œuvre dans 13 zones d'intervention des pays précités, dont les communes de Fombot, Fouban et Koutaba s'agissant du Cameroun

Ce projet avait pour objectifs :

- **Objectif global** : Une parentalité positive et une éducation non violente deviennent de plus en plus une réalité dans les familles et les écoles au Mali, au Ghana, au Bénin et au Cameroun.
- **Objectif du projet** : Les parents et les enfants du Mali, du Ghana, du Bénin et du Cameroun appliquent les bonnes pratiques acquises pour prévenir la violence envers les enfants ou y répondre.
- **Objectif spécifique 1** : Les personnes leaders dans les 13 zones d'intervention du projet sont en mesure de mettre en œuvre des mécanismes adaptés localement pour promouvoir une parentalité positive et une éducation non violente.
- **Objectif spécifique 2** : 8.700 enfants et adolescents dans les pays du projet ont des compétences de vie qui leur permettent de promouvoir un comportement positif à l'école, dans la famille et dans la communauté.
- **Objectif spécifique 3** : Des approches transférables au niveau international pour la promotion d'une parentalité positive et d'une éducation non violente ont été testées et diffusées au Mali, au Bénin, au Ghana et au Cameroun.

1.2 Motif et objectif de l'évaluation

❖ Motif de l'évaluation

Parvenu au terme des trois années de mise en œuvre du projet REPEPPEN, il est essentiel d'évaluer les mécanismes de mise en œuvre, la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet et d'identifier les résultats (escomptés comme inattendus), l'impact mais aussi les échecs, les difficultés et les manquements observés ainsi que les potentielles pistes de solutions et prochains pas éventuels.

❖ Objectif de l'évaluation

L'évaluation finale du projet REPEPEN a pour objectif global de contribuer à l'identification, l'analyse et la capitalisation des réalisations obtenus au Cameroun lors de la mise en œuvre d'octobre 2022 et août 2024 selon la chaîne d'impact établie dès le départ.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont les suivants :

- Analyser qualitativement et quantitativement le niveau d'atteinte des indicateurs au regard des objectifs du projet et des activités afférentes ;
- Dégager les changements induits par le projet chez les acteurs clés et particulièrement chez les enfants, les parents et les enseignants au sein des communautés et des écoles ;
- Déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet ;
- Faire une analyse rétrospective et prospective des performances des quatre organisations porteuses du projet, dans leur rôle individuel et collectif ;
- Analyser les faiblesses, les forces, les opportunités et les menaces pendant la mise en œuvre ;
- Répertoire les leçons clés tirées de la mise en œuvre du projet dans la perspective d'améliorer la performance future des acteurs de mise en œuvre ;
- Formuler des recommandations et suggestions contextuelles pour la pérennisation des acquis du projet et pour les prochaines interventions similaires.

❖ Questions principales de l'évaluation (voir les documents annexés au document)

1.3 Mission d'évaluation

❖ Période et déroulement de l'évaluation

L'évaluation finale est intervenue dans les derniers mois du projet soit après environ près de 36 mois de mise en œuvre. Elle était prévue pour une période d'un mois tant au bureau que dans les zones d'intervention du projet.

Sur le terrain, l'évaluation a consisté en la tenue de discussions en focus group de trois groupes différents (les parents sensibilisés par les parents moniteurs de parentalité positive, les leaders traditionnels et religieux et les enfants sensibilisés aux compétences de vie courante) et de deux micros-trottoirs/sondages adressés aux parents et aux enfants de la communauté.

Au bureau, il s'est agi d'analyser les tableaux de capitalisation et de suivi ainsi que les documents produits durant le projet. Ce travail s'est fait avec la contribution de la cellule de suivi-évaluation et des thématiques transversales (CESSAT) du CIPCRE.

❖ Composition et indépendance de l'équipe de l'évaluation

L'évaluation sur la base de l'analyse documentaire s'est faite par la CESSAT du CIPCRE dont le responsable ne fait pas partie du personnel du projet, ce qui atteste de son analyse indépendante et de sa relative neutralité.

S'agissant de l'évaluation sur le terrain :

- Pour ce qui est des micros-trottoirs, une équipe respectueuse du genre et indépendante de 12 enquêteurs a été identifiée au sein de la communauté pour la collecte des données. Lors de leur sélection, aucun lien de subordination entre ceux-ci et le CIPCRE n'a été relevé. Lors de la répartition des aires géographiques pour la collecte des données, l'équipe du projet s'est assurée que chaque enquêteur soit déployé hors de sa zone de résidence. De même, le dépouillement et l'analyse des données collectées ont été faits par un expert recruté sur la base d'une sélection après lancement d'avis de recrutement.
- Pour ce qui est des focus group, les participants ont été sélectionnés au choix dans la communauté avec l'appui des leaders communautaires et des personnes formées par le projet. Les participants étaient pour la plupart des personnes méconnues d'avance par l'équipe du projet. Les discussions dans ces différents focus groups ont été dirigées par l'équipe du projet avec l'appui de la CESSAT. Ce choix

a été fait compte tenu de la maîtrise par l'équipe du projet de la thématique REPEPPEN et de sa capacité en conséquence d'orienter les discussions dans la bonne direction mais aussi du fait de sa meilleure propension à observer et noter les changements et effets induits par le projet.

❖ **Participation des partenaires et groupes cibles à l'évaluation**

Au niveau de la préparation : la méthodologie d'évaluation, les outils de capitalisation et de suivi ainsi les questionnaires d'évaluation ont été élaborés de commun accord avec les autres organisations partenaires du projet avec l'appui technique de KiRA lors des diverses rencontres régionales (tant présentes que virtuelles). Le groupe cible a contribué à l'élaboration des différentes planifications et à la mobilisation.

Au niveau du déroulement de l'évaluation : le groupe cible s'est rendu disponible à chaque étape de l'évaluation. Les personnes interrogées lors des micros-trottoirs ou dans le cadre de discussions en focus group, prenaient du plaisir à répondre sans gêne aux questions, ce qui a permis de comprendre leur niveau de compréhension de la thématique et d'évaluer également le travail mené par l'équipe du projet.

❖ **Facteurs d'influence externe sur le déroulement de l'évaluation et leurs conséquences**

Nous ne notons que des facteurs ayant influencé positivement le déroulement de l'évaluation finale, à savoir :

- Bonne collaboration des responsables d'établissements scolaires qui a facilité la collecte des données au sein des établissements scolaires ;
- Disponibilité des ménages enquêtés, ce qui a permis d'atteindre le quota de l'échantillon prévu.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

2.1 Méthodologie d'évaluation

❖ **Phase préparatoire :**

Cette phase comprenait 5 étapes, à savoir :

- L'adoption conjointe de la méthodologie d'évaluation et des outils de collecte par l'ensemble des organisations partenaires de mise en œuvre (la liste des outils de collecte utilisée est disponible en annexe) ;
- L'élaboration du document de stratégies d'évaluation (les TDR) ;
- Le pré-test des outils d'évaluation ;
- L'identification et la formation de 12 enquêteurs dont 4 femmes pour les micro-trottoirs/sondages ;
- Le recrutement d'une personne ressource pour le dépouillement et l'analyse des données collectées ;
- Réassemblage des documents pouvant renseigner sur le projet (document de projet, cadres logiques, rapports d'activités, rapports financiers et d'audits, tableau de suivi des indicateurs, documents de capitalisation, etc.). La liste des documents consultée est disponible en annexe.

❖ **Phase de recueil des informations**

Cette phase s'est déroulée durant le mois de Juillet 2024 et consistait à recueillir les informations auprès de plusieurs sources tant sur les documents que sur le terrain. Elle s'est effectuée en quatre étapes principales :

- L'analyse documentaire : le cadre logique, les planifications et tous les tableaux et autres fiches de suivi dument remplis ont été parcourus afin d'évaluer l'effectivité de la mise en œuvre des activités et du niveau d'atteinte des différents objectifs et indicateurs.
- La réalisation des groupes de discussions mixtes avec les bénéficiaires directs ou indirects dans les 3 zones d'intervention du projet (Foumban, Koutaba, et Foubot) Ces groupes de discussions étaient ouverts aux familles, élèves, leaders traditionnels et religieux de chaque localité. Comme le montre le tableau 1, 9 groupes de discussions regroupant 120 personnes au total (48 femmes et 72 hommes) ont été organisés sur les axes d'intervention du projet dans chaque localité.

Tableau 1: Nombre de bénéficiaires ayant participé au focus groups selon chaque zone d'intervention

Groupes cibles	Zones	Femmes	Hommes	Total
Leaders traditionnels et religieux	Foumbot		10	10
	Foumban		10	10
	Koutaba		10	10
Familles (représentants)	Foumbot	8	7	15
	Foumban	9	6	15
	Koutaba	6	9	15
Elèves	Foumbot	9	6	15
	Foumban	8	7	15
	Koutaba	8	7	15
Total		48	72	120

- La réalisation par les enquêteurs de 2 micros-trottoirs sur l'éducation bienveillante et non violente à destination des parents et des enfants dans la communauté. Au total 360 personnes ont été interrogées comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Nombre de participants au micro-trottoir selon chaque zone d'intervention

Groupes cibles	Zones	Femmes	Hommes	Total
Parents	Foumbot	30	30	60
	Foumban	30	30	60
	Koutaba	30	30	60
Enfants	Foumbot	30	30	60
	Foumban	30	30	60
	Koutaba	30	30	60
Total		180	180	360

- La réalisation d'un groupe de discussion avec toute l'équipe du projet, sur les questions de suivi, gestion de l'information, gestion administrative et financière.

❖ **Dépouillement, analyse des données et élaboration du rapport préliminaire :**

Au cours de cette phase, les informations collectées des documents et à l'issue des entretiens et des micros-trottoirs ont été analysées par une personne ressource et la CESSAT. Un rapport préliminaire d'évaluation a été par la suite rédigé.

2.2 Évaluation critique de la méthodologie d'évaluation

❖ **Adéquation de la méthodologie d'évaluation**

L'évaluation était en adéquation avec le projet dans la mesure où elle a permis d'obtenir une perception de la mise en œuvre du projet, de sa pertinence et de son efficacité distincte de celle détenue par l'équipe responsable du projet. Des témoignages collectés ont permis de collecter tout aussi bien les changements positifs suscités par le projet que les manquements. De ces éléments collectés, des leçons ont pu être tirées et des recommandations pour les prochains pas formulées. La méthodologie de collecte sur le terrain a permis de recueillir des témoignages réels et libres de la part des groupes cibles.

❖ **Limite(s) de la méthodologie d'évaluation**

La principale limite à cette évaluation a été les contraintes en termes ressources qui n'ont pas permis d'évaluer d'autres groupes cibles, néanmoins tout autant capitales pour le projet, parmi lesquelles les médias, les organisations de la société civile et les enseignants. Une évaluation de l'éducation non violente en milieu

scolaire aurait également été intéressante. Enfin une évaluation proprement externe aurait présenté plus d'indépendance mais aurait aussi pu manquer de l'expertise sur les thématiques du projet évalué.

3. CONDITIONS GENERALES DU PROJET

❖ Autres acteurs sur place et conséquences

Dans les zones du projet, certains acteurs étaient présents et ont impacté le projet comme le relève le tableau ci-dessous.:

Tableau 3: Autres acteurs présents dans les zones d'intervention camerounaises

Acteurs	Rôles
Autorités administratives	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien institutionnel ; - Facilitation de l'accès aux zones d'intervention ; - Mobilisation des leaders communautaires et autres responsables des services déconcentrés de l'état chargé de la protection de l'enfant ; - Légitimation de l'action du projet.
Autorités communales	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration ; - Gestion des cas de violence envers les enfants référés par le projet ; - Diffusion des bonnes pratiques.
FMO et autorités judiciaires	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration ; - Sécurité ; - Gestion des cas des violences envers enfants référés par le projet ; - Application et diffusion des bonnes pratiques.
Autres OSC présents dans la zone non membres des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration ; - Synergie d'action dans l'accompagnement des enfants victimes et même dans le développement des outils de prévention à l'exemple de création des boîtes à dénonciation dans les établissements scolaires.

❖ Risques et défis pour la pérennité du projet

Parmi les risques et défis pouvant compromettre la pérennité des effets du projet, nous notons :

- La résurgence de pratiques éducatives traditionnelles surtout en cas de stress ou de pression sociale ;
- Le manque de solutions alternatives contextualisée au châtime corporel (compte tenu de l'approche REPEPEN essentiellement préventive) ;
- Le changement de contexte familial (naissance, déménagement, deuil qui peuvent déstabiliser l'équilibre familial et remettre en question les pratiques acquises) ;
- Le changement du personnel éducatif, en effet du fait de la non institutionnalisation au niveau étatique de la promotion des compétences de vie courante chez les enfants, induisant que le nouveau personnel affecté pourrait ne pas être outillé dans l'encadrement des enfants.

4. ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DU PARTENAIRE PORTEUR DE PROJET

❖ **Qualification du personnel**

L'équipe du projet fut constituée de 4 personnes : le directeur du projet, la coordinatrice technique du projet, l'assistante formatrice et mobilisatrice communautaire et le responsable financier :

- S'agissant du directeur du projet : en la personne du directeur national du CIPCRE, docteur en droit et sciences criminelles, Dr. Mathieu FOKA a une expérience de plus de 2 décennies en matière de protection des droits des enfants et de management de projet. Il est à la tête du dynamisme de l'équipe du projet. En tant que répondant juridique du projet, il s'est assuré de l'efficacité de sa mise en œuvre et du reporting du projet. Il a joué un rôle important dans le plaidoyer auprès des autorités administratives locales pour susciter l'adhésion et le soutien institutionnel de celles-ci au projet. Il a également joué un rôle important dans la coordination régionale du projet.
- S'agissant du responsable financier : en la personne du directeur des affaires financières et administratives du CIPCRE, Monsieur TSAPTI Sylvestre, expert-comptable cumulant une expérience de plus de 2 décennies dans son domaine. Sa rigueur dans son travail a permis la bonne tenue des comptes du projet et le respect des procédures de gestion.
- S'agissant de la coordinatrice technique du projet : en la personne de Madame Judith HAPPI, juriste de formation, cumulant à son actif des années d'expérience dans la gestion des projets de développement, de rapportage, de suivi-évaluation et d'accompagnement des victimes. Par ailleurs ses qualités personnelles (dynamisme, proactive, capacité à travailler en situation de stress, rigueur, convivialité, ouverture d'esprit, empathie) l'ont amené sous la coordination du directeur de projet à pouvoir assurer l'atteinte des objectifs du projet.
- S'agissant de l'assistante formatrice et mobilisatrice communautaire : en la personne de Madame Stella VOGA TCHOKOTE, plus jeune d'expérience et titulaire d'un Doctorat en droit privé. Pour avoir participé à la mise en œuvre des projets similaires, elle est qualifiée pour la préparation des outils de capacitation (préparation des modules de formation, définitions des techniques d'animation) des groupes cibles du projet. Par ailleurs, sa rigueur, son sens de l'organisation, son dynamisme et son sens du travail bien fait, son ouverture d'esprit ont constitué des éléments supplémentaires qui l'ont qualifiée pour mener à bien le projet.

5. EVALUATION DES CRITERES CAD

5.1 Pertinence du projet

Les données recueillies sur le terrain au stade de l'évaluation finale ont permis de confirmer la persistance de la pertinence du projet REPEPPEN tout au long de sa mise en œuvre. En effet, comme illustré par les exemples ci-dessous, les interventions du projet se sont parfaitement accordées avec les besoins des bénéficiaires dans les zones d'intervention du projet et même au-delà.

❖ Conformité des objectifs et de la conception du projet avec les besoins des groupes cibles

Au stade de l'élaboration du projet une évaluation des besoins de groupes cibles avait été menée afin de définir diverses orientations. Au rang des problèmes identifiés figuraient entre autres la difficulté des parents à pouvoir mieux encadrer leurs enfants surtout ceux en période pubère, la faible scolarisation des filles, l'abandon des enfants vivant avec handicap, la persistance des châtements corporels en milieu scolaire malgré l'interdiction légale et la hausse des actes violences contre les enfants. En fin de projet on a pu effectivement observer que le projet a répondu aux problématiques identifiées au stade de la conception du projet. Le projet a ainsi répondu à certains des besoins présents dans les zones d'intervention et a permis d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les groupes cibles. Lors des focus groups 100% des participants ont à ce titre considéré qu'ils

percevaient les thèmes portés par le projet comme intéressant et important et ont pu grâce au projet identifier des solutions face au déficit de parentalité positive et à la persistance de la violence envers les enfants.

Tableau 4: Etat de satisfaction des besoins des groupes cibles

Groupes cibles directs	Besoins identifiés au début de projet	Etat des besoins en fin de projet
Parents moniteurs et parents dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des parents en matière de méthodes parentales positive, de résolution de problèmes et de conflit. - Sensibiliser, informer pour un changement de comportement, outils pour sensibiliser leurs pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> - 33 parents leaders ont renforcé leur capacité sur les méthodes parentales positive, de résolution de problèmes et de conflit et agissent en communautaire en tant que moniteur de la parentalité positive (MPP) - 3.000 parents pilotes de la communautés formées à la suite des initiatives des MPP, parents qui sensibilisent d'autres familles autour d'eux
Leaders traditionnels et religieux	<p>Modifier les normes sociales, valeurs et pratiques qui contribuent à la discrimination et à la violence à l'encontre des enfants dans tous les cadres, notamment l'éducation violente à la maison et à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 45 leaders de la communauté ont été formés et accompagnés dans la mise en place de mécanismes visant à modifier les normes sociales, valeurs et pratiques qui contribuent à la discrimination et à la violence à l'encontre des enfants dans tous les cadres, notamment l'éducation violente à la maison et à l'école. - Il existe dans la communauté une charte communautaire de promotion de la parentalité positive et de l'éducation non violente (CCPP-ENC) élaborée et promue par les leaders communautaires.
OSC	<p>Renforcement de capacités en matière de connaissances légales et de savoir-faire en méthodes parentales positives, outils didactiques pour vulgariser les textes de lois, accompagnement, suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 27 acteurs de la société civile ont renforcé leurs capacités en matière de connaissances légales et de savoir-faire en méthodes parentales positives, outils didactiques pour vulgariser les textes de lois, accompagnement, suivi. - La coalition d'OSC « Protégeons Nos Enfants » est à nouveau fonctionnelle et mène des activités de promotion des bonnes pratiques en communauté, de dénonciation et d'accompagnement des survivants de violence (501 cas de violence envers les enfants signalés et référencés vers les autorités compétente).
Hommes de media	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités en matière de législation ; - Leur mettre à disposition des textes de loi disponibles ; - Préconiser une communication et des relations non violentes prenant en compte l'âge des enfants et les différences entre les sexes et les relations avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes de 2 médias communautaires ont vu leurs capacités renforcer en matière de législation et de bonnes pratiques de parentalité positive et d'éducation non violente. - Les médias ont diffusé 120 émissions sur 20 thématiques
Leaders élèves et élèves	<p>Sensibilisation, information pour un changement de comportement, outils pour sensibiliser leurs pairs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 45 leaders élèves ont été formés sur les compétences de vie courante d'autoprotection contre les violences et ont sensibilisé 5.316 de leurs pairs parmi lesquels 1.154 (630 filles) mènent également des initiatives de sensibilisation. - 100% des 1.154 susmentionnés connaissent au moins 3 compétences de vie d'autoprotection.
Responsables d'établissement et enseignants	<p>Renforcement des capacités, outils didactiques et mise à leur disposition des principaux textes de loi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe au sein de leurs établissements scolaires des pools de compétence de vie courante constitués des élèves leaders qui mènent des initiatives auprès de leurs pairs.

		- 37 enseignants et responsables d'établissements ont vu leurs capacités renforcer en matière de bonnes pratiques d'éducation non violente et pour la formulation de stratégies visant à l'appropriation par les enfants des compétences de vie d'auto protection.
Enfants de la communauté	Sensibiliser davantage aux droits de l'enfant pour qu'ils soient respectés	- Les mécanismes de promotion des droits de l'enfant ont été mis sur pied dans les communautés. - Des espaces d'expression et d'échange libre ont été mis sur pied pour les amener à contribuer à la promotion de leurs droits.

5.2 Cohérence du projet

❖ Cohérence interne - conformité des objectifs et de la conception du projet avec les priorités du CIPCRE

La problématique de violences envers les enfants est une préoccupation importante de gouvernement Camerounais et ses différents partenaires des milliers d'enfants en sont victimes de jour en jour ce qui nécessite la recherche permanente de solution enfin d'endiguer définitivement le problème. Dans cette recherche de solution le CIPCRE en tant qu'organisation de la société civile (OSC) a fait de cette lutte son champ de bataille depuis 2 décennies, ce qui s'inscrit en droit ligne avec le son objectif de développement qui est de contribuer dans ses zones d'intervention à l'éradication de la pauvreté, de la faim et à la promotion des droits de l'enfant et de la femme, à l'avènement d'une société pacifique dans laquelle les population œuvrent pour réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques. Ainsi les objectifs du projet sont en conformité avec les objectifs de la structure locale de mise en œuvre au Cameroun qu'est le CIPCRE.

❖ Cohérence externe - conformité des objectifs et de la conception du projet avec la « politique du développement » en général

Le projet REPEPPEN s'inscrit en droite ligne avec la politique nationale de lutte contre les violences faites aux enfants au Cameroun. En effet le Cameroun s'est doté de nombreux textes de loi et stratégies visant à réduire voire éradiquer les violences envers les enfants. Au rang de ces stratégies en 2022 fut lancé pour la première fois en partenariat avec UNICEF le programme de la parentalité positive porté par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Le projet REPEPPEN vient dont s'inscrire comme une opportunité de disséminer au niveau de l'arrière-pays ces bonnes pratiques élaborées alors. Compte tenu de ce qui précède le projet a pu bénéficier du soutien institutionnel des services déconcentrés, ce qui fut un facteur favorable à la réussite du projet.

Les actions du projet s'alignent par ailleurs également avec les Objectifs de Développement Durable numéro 4 et 5 qui mettent l'accent sur l'éducation de qualité, la protection de l'enfance et la réduction des inégalités entre les sexes, en particulier à l'égard des couches les plus vulnérables, dont les enfants et les adolescents/jeunes.

Dans les zones d'intervention du projet d'autres acteurs ont mené des actions parallèles qui sont venues renforcer les activités du projet. Les services déconcentrés de l'état chargés de la protection des enfants parmi lesquels la Délégation départementale de promotion de la femme et de la famille, les différents centre sociaux et services d'action sociale ont mis en œuvre des actions de sensibilisation, de médiation familiale ou encore d'accompagnement psychosocial des victimes promouvant la parentalité positive et l'éducation non violente.. Les journées de commémoration telle la journée de l'enfant Africain, la journée de la jeune fille, la journée de la famille ou encore la journée internationale des droits des enfants ont été autant d'occasions exploitées par le projet pour l'organisation de sensibilisation d'envergure ou plaidoyer aux côtés des acteurs susmentionnés.

5.3 Efficacité du projet

❖ Atteinte des objectifs et des indicateurs.

Comme en témoigne le tableau suivant, l'objectif du projet et ses sous-objectifs ont été atteints, ce que mettent en lumière les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Niveau d'atteinte des objectifs – présentation des indicateurs

Buts	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur atteinte au 30/08/2024
Objectif du projet : Les parents et les enfants du Mali, du Ghana, du Bénin et du Cameroun appliquent les bonnes pratiques acquises pour prévenir la violence envers les enfants ou y répondre.	Entre 2019 et 2021, 5.284 cas de violences faites aux enfants ont été enregistrés par les 4 organisations partenaires dans les 4 pays.	D'ici à la fin du projet, au moins 2.000 cas de violences à l'égard des enfants seront signalés dans les 13 zones du projet par des acteurs formés ou par la population sensibilisée et transmise aux services compétents.	Au 30 Août 2025, au Cameroun 501 ont été signalés dans les 3 zones du projet par les acteurs formés et la population sensibilisée.
	Environ 80% des parents interrogés dans les 4 pays partenaires sont d'avis que « celui qui aime bien châtie bien » et justifient ainsi les violences faites aux enfants.	Au moins 70 % des parents interrogés à la fin du projet ont déclaré avoir renoncé aux châtiments corporels dans leur éducation.	En fin de projet, Au Cameroun, 70 % soit 126 sur 180 parents interrogés à ont déclaré avoir renoncé aux châtiments corporels dans leur éducation, avec une proportion de 67% (60 sur 90) de femmes et 73 % (66 sur 90) d'hommes.
	Les 4 partenaires de mise en œuvre GRADEM, PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun ne communiquent que rarement entre eux et sur les conseils de KiRA, bien qu'ils soient confrontés à des problématiques similaires.	Les 4 partenaires de mise en œuvre GRADEM, PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun échangent régulièrement entre eux sur leurs travaux dans le domaine des droits de l'enfant et partagent systématiquement leurs approches, leurs publications et leurs questionnements.	En fin de projet, Les 4 partenaires de mise en œuvre GRADEM, PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun ont échangé régulièrement entre eux sur leurs travaux dans le domaine des droits de l'enfant et partagé systématiquement leurs approches, leurs publications et leurs questionnements. Plusieurs espaces d'échange et de renforcement de capacités ont été mis en place notamment les 3 rencontres régionales (au Bénin, Cameroun, et Ghana) et les forums d'échange virtuel. Ces échanges réguliers ont permis la compréhension commune des concepts, le développement des contenus et outils de suivi-évaluation et la publication des outils de sensibilisation à l'instar du livret de sensibilisation et du manuel de bonnes pratiques de parentalité positive et d'éducation non violente transférables à d'autres contextes.
Sous- objectifs			

Buts	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur atteinte au 30/08/2024
Les personnes leaders dans les 13 zones d'intervention du projet sont en mesure de mettre en œuvre des mécanismes adaptés localement pour promouvoir une parentalité positive et une éducation non violente.	Dans 2/4 pays du projet (Bénin, Cameroun), des outils spécifiques ont été développés pour prévenir les violences à l'école et dans les centres de loisirs (codes de conduite). Mais il n'existe pas d'outils spécifiques pour la protection des enfants dans les familles, ni de codes de conduite pour les parents et les chefs traditionnels.	À la fin du projet, au moins 2 mécanismes communautaires sont en place dans chacun des 4 pays du projet pour promouvoir la parentalité positive et l'éducation non violente (parents délégués formés, chartes communautaires pour la protection de l'enfance, etc.)	Fin août 2025, 4 mécanismes communautaires promouvant la parentalité positive et l'éducation non-violente ont été mis en place au Cameroun (Moniteur Parentalité Positive, leaders religieux et traditionnels, pools de compétences, émissions radio) et demeurent fonctionnels.
	Les OSC locales en particulier offrent des conseils aux enfants et aux familles concernés et mènent un travail de plaidoyer et de sensibilisation à la protection de l'enfance. Cependant, ils manquent de connaissances et de savoir-faire juridiques spécifiques en termes de méthodes d'éducation positive, ainsi que d'outils didactiques pour la diffusion et la mise en œuvre des textes juridiques.	Des représentants de 145 OSC présentent dans les réseaux locaux de protection de l'enfance des connaissances juridiques spécifiques et des savoir-faire en matière de méthodes d'éducation positive, ainsi que des outils didactiques pour diffuser et appliquer les textes juridiques.	Au 30 Août 2025 au Cameroun, 25 OSC présentes dans les réseaux locaux de protection de l'enfance disposent désormais de connaissances légales spécifiques et d'un savoir-faire en matière de méthodes d'éducation positive, ainsi que d'outils didactiques pour diffuser et appliquer les textes de loi.
Dans les pays du projet, 8.700 enfants et adolescents ont des compétences de vie qui leur permettent de promouvoir un comportement positif à l'école, dans la famille et dans la communauté.	Dans les 4 pays d'intervention, des mécanismes de prévention de la violence ont été mis en place dans certaines écoles. Cependant, dans les 58 écoles du projet, il n'existe pas de programmes spécifiques pour développer les compétences de vie des enfants/adolescents, entre autres pour mieux se protéger contre la violence ou pour faire valoir les droits des enfants.	À la fin de la deuxième année du projet, 58 écoles dans les 4 pays du projet disposent de 58 clubs de compétences de la vie quotidienne, avec un total de 290 membres actifs.	Au 30 Août 2025 9 écoles au Cameroun disposent chacune d'un club de compétences de vie avec un total de 45 membres actifs.

Buts	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur atteinte au 30/08/2024
	Les élèves dans les zones d'intervention ne savent généralement pas comment s'engager activement pour la non-violence à l'école et à la maison.	8.700 élèves dans 58 écoles ont des compétences quotidiennes pour pouvoir s'engager activement dans la non-violence à l'école et à la maison.	Au 30 Août 2025, au Cameroun 2.054 élèves dont 1.168 filles dans les écoles partenaires disposent de compétences quotidiennes pour pouvoir s'engager activement en faveur de la non-violence à l'école et en famille.
	3 enfants sur 4 dans la zone du projet subissent une discipline violente. C'est pourquoi eux-mêmes ne connaissent généralement pas les mesures éducatives positives ou les mécanismes d'autoprotection.	70% des enfants interrogés à la fin du projet dans les 13 zones d'intervention peuvent citer au moins 3 bonnes pratiques pour la non-violence dans l'éducation et pour leur propre protection.	87 % soit 39 sur 45 enfants interrogés à la fin du projet dans les zones d'intervention au Cameroun peuvent citer au moins 3 bonnes pratiques pour la non-violence dans l'éducation et pour leur propre protection.
Des approches transférables à l'échelle internationale pour promouvoir une parentalité positive et une éducation non violente ont été testées et diffusées au Mali, au Bénin, au Ghana et au Cameroun.	Il existe 3 guides généraux de bonnes pratiques en matière de protection de l'enfance de KiRA et de ses partenaires. 3 des 4 organisations partenaires disposent de documents spécifiques sur la parentalité positive (CIPCRE-Cameroun, ESGB) et les châtiments corporels (GRADEM), mais chacune ne reprend pas les approches des autres organisations et n'a pas été testée pour sa transférabilité par d'autres organisations, à d'autres contextes.	Un guide commun de bonnes pratiques en matière de parentalité positive et d'éducation non violente, basé sur les expériences des 4 organisations partenaires, est mis à la disposition d'au moins 300 acteurs de la protection de l'enfance dans chacun des 4 pays du projet.	A la fin du projet un guide commun de bonnes pratiques en matière de parentalité positive et d'éducation non violente a été rédigé, imprimé et mis à disposition d'autres acteurs de protection de l'enfance afin de leur permettre d'utiliser des stratégies éprouvées dans le cadre du projet REPEPPEN.

❖ Qualité de la mise en œuvre du projet/de l'action de développement

Au regard des résultats engrangés en fin de parcours du projet nous pouvons qualifier la mise en œuvre du projet de « bonne ». En effet Le dynamisme et l'expérience de l'équipe du projet et de l'ensemble des autres partenaires (KiRA, ESGB, GRADEM, PAORP) ont permis une bonne mise en œuvre du projet, sans retard dans la planification qui a été exécutée à 100% . L'implication et la disponibilité des groupes cibles à différents niveaux d'intervention, notamment au stade de la planification des activités, a aussi contribué à l'atteinte des résultats susmentionnés. Le parrainage des activités par les leaders communautaires et les responsables locales a également favorisé la mobilisation dans les communautés.

❖ Qualité du monitoring du projet/de l'action de développement

Le monitoring du projet fut assuré au niveau national par le directeur du projet. Ainsi sous son impulsion, des rencontres de mensuelles de coordination de projet ont été organisées pour la validation des planifications des

activités, la préparation desdites activités (contenu, approche méthodologique, gestion budgétaire...) et le suivi des activités ainsi mises en œuvre. Des rencontres hebdomadaires de présentation des activités réalisées avec l'ensemble du personnel du CIPCRE ont par ailleurs été faites chaque semaine, permettant à l'équipe du projet d'obtenir d'autres points de vue sur la mise en œuvre du projet et un partage d'expériences susceptible d'accroître l'efficacité des actions entreprises.

❖ **D'autres effets (même négatifs) résultant directement du projet**

Au titre des effets découlant directement de la mise en œuvre du projet il est possible de citer ce qui suit :

- Tous les leaders des zones d'intervention ont une compréhension commune et positive des concepts de la parentalité positive et de l'éducation non violente.
- La Charte Communautaire de Promotion de la Parentalité Positive et d'Education Non-Violence (CCPP-ENV) a permis l'acceptation et l'appropriation des bonnes pratiques par les familles. Ainsi selon les témoignages des leaders 80% famille de leurs communautés appliquent déjà les bonnes pratiques.
- L'appropriation des bonnes pratiques par les familles a conduit à des changements en communauté parmi lesquels le retour et l'acceptation de 20 filles-mères ou retournées de mariage, la scolarisation de 145 enfants, et l'augmentation du taux de vaccination des enfants.
- Les femmes en communauté qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et qui ont été envoyés en mariage précocement se battent pour que ces schémas ne se reproduisent plus et investissent dans l'éducation de leurs filles, parfois en dépit de l'opposition de leur conjoint.
- A la suite des initiatives menées par les pools de compétences dans les différents établissements scolaires on observe plusieurs changements notamment :
 - les dénonciations des cas de violences (au total 35 cas de violence et risques de violence ont été signalés à l'école) ;
 - un meilleur accompagnement des victimes (les victimes des violences notamment sexuelles ne sont plus stigmatisées comme d'habitude, elles bénéficient du soutien de leurs camarades ainsi que du corps administratif de leur établissement, et notamment 6 filles enceintes qui avait décidé d'abandonner l'école ont pu reprendre les études grâce à l'intervention des enseignants et autres responsables dans les familles des victimes) ;
 - L'institutionnalisation des clubs de promotion des droits des enfants (le travail mené par les pools de compétences est apprécié par les membres des communautés éducatives des établissements partenaires au point où pour s'assurer de la pérennisation desdites actions, des clubs Droits de l'homme, droits de l'enfant et club d'éducation à la citoyenneté et à l'intégration nationale (CECIN) ont été mis sur pied) ;
 - l'adoption de comportements positifs (on observe de plus en plus le respect par les élèves des règlements intérieurs des établissements illustré par moins d'absentéisme, moins de retard, moins de bagarres, moins d'insultes et une diminution de la consommation des drogues en milieu scolaire) ;
 - une ouverture au dialogue avec les élèves de la part des enseignants et l'application de mesures disciplinaires plus éducatives.
- Pour l'éradication des châtiments corporels en milieu scolaire, au-delà des activités du projet, 43 élèves ont produit des dessins et écrits traduisant les conséquences que peuvent avoir ces violences sur leur vie, qu'ils ont ensuite présenté à leurs différents responsables d'établissements et aux autorités locales. C'était aussi l'occasion pour eux d'exprimer leurs doléances contenant des ébauches de solutions alternatives aux punitions disciplinaires.
- La mise sur pied dans les établissements scolaires des forums d'échanges élèves- enseignants a permis l'amélioration des conditions d'une éducation sécurisée pour les enfants.
- À la suite de la formation des enseignants ceux-ci ont amélioré leur manière de dispenser les enseignements en intégrant dans chaque leçon la compétence vie courante en lien.
- La redynamisation et les échos des activités menées par la coalition d'OSC « protégeons nos enfants » a suscité l'adhésion de nouvelles OSC (3 au total), la sollicitation par des réseaux d'OSC d'autres villes

visant à l'obtention de renforcements de capacité sur les thèmes de la parentalité positive et de l'autonomisation des femmes afin que ces dernières investissent dans l'éducation de leurs enfants.

- À la suite de du concours de dessin quelques meilleurs dessins présentés lors de la remise des prix ont été utilisés par certaines OSC et projets locaux pour produire des affiches en vue de la lutte contre les violences en milieux scolaires.

Des effets négatifs ont également pu être observés, parmi lesquels :

- La limitation du nombre de personnes pouvant participer aux activités directes du projet, notamment leur sélection, fut parfois considérée en communauté comme du favoritisme et suscita des conflits.
- Certains élèves et enseignants ont fait croire à leurs parents que la participation au concours de dessin suscitait des frais d'inscription.

5.4 Efficience du projet

Les ressources disponibles du projet ont pu être gérées avec efficience afin de permettre l'atteinte des différents résultats. Les procédures financières ont été respectées de la planification budgétaire au rapportage financier en passant par les procédures d'appel d'offre, la réalisation des activités et les justifications des différentes de dépenses. Les dépenses ont été réalisées dans les délais requis et les rapports envoyés à temps

Le tableau ci-après montre les principaux coûts engagés du projet au 30 Juin 2025

Description/ ligne budgétaire	Dépenses/ Recettes totales au 30 Juin 2025
Dépenses	
1. Investissements	
1.1. Motos	0
1.2. Equipements	2 010 000
	0
2. Frais d'exploitation	0
	0
OS 1 : les enfants sont mieux protégés contre les violences basées sur le genre	
1.1 Former les parents Moniteurs de la Parentalité Positive (MPP)	6 093 750
1.2 Former les leaders traditionnels et religieux	3 075 000
	3 287 500
1.3 Réactiver/renforcer les coalitions ou réseaux d'OSC	
1.4 Formation agents services déconcentrés	0
1.5 Produire des outils de sensibilisation	4 200 000
	1 570 000
1.6 Préparer et diffuser en collaboration avec les parents MPP un programme radio	
	0
OS2 : Les enfants et adolescents développent des compétences de vie	
Identifier et former les élèves leaders comme pool de compétence	4 138 200
	0
Sensibilisation des enfants (convergence, émission radio, etc)	
Lancer un concours de dessins et d'écriture	1 495 000

	1 740 200
Organiser une édition annuelle de Challenge Student's Tour	
	3 363 100
Faciliter l'organisation des mini foras d'échanges	
	0
OS3 : Les bonnes pratiques de promotion des droits de l'enfant sont collectées	
Organiser des rencontres régionales	7 572 784
	1 254 400
Renforcer les capacités du personnel du projet sur la parentalité positive	
	0
Collecter et documenter les expériences et bonnes pratiques	
	2 360 200
Auto évaluation à mis parcours	
	3 924 923
1.2.4 Transport, carburant entretien	
	2 810 000
1.2.5 frais bureau, cimunication	
	0
1.2.6 Monitoring, Evaluation interne	
	171 478
1.2.7 frais bancaires locaux	
	0
1.2.8 Audit	
	0
3. Frais de personnel	0
1.3.1 Directeur du projet régional (15%)	11 550 000
	9 856 405
1.3.2 Chargé national du projet régional (100%)	
	6 600 000
1.3.3 Responsable financier (15%)	
	8 495 510
1.3.4 Assistant de renforcement de capacité (100%)	
Sous total dépenses 1	85 568 450
6. Réserves pour imprévus	
Sous total dépenses 2	85 568 450
7. Dépenses administratives (KIRA)	
Total des dépenses	85 568 450

5.5 Impact - Effets supérieurs du projet en matière de politique de développement

S'agissant des effets sociaux, environnementaux et économiques à plus long terme ou à plus vaste échelle que ceux déjà évalués au titre du critère d'efficacité :

- Désormais dans la région de l'ouest Cameroun il existe une coalition d'acteurs de la société civile fonctionnelle qui pourra faire bouger les lignes en matière de cadre juridique et institutionnel de protection des droits de l'enfant.
- Ce projet, notamment à travers la production de CCPE-EN a démontré la possibilité pour les leaders de différentes obédiences de pouvoir travailler ensemble pour le changement social dans leur communauté. Il s'agit là d'un excellent exemple de vivre ensemble dans un environnement dont la paix est généralement fragilisée par des conflits tribaux et interreligieux. Les leaders communautaires ont par ailleurs de ce fait mis sur pied des comité interreligieux de promotion de la paix et du développement.
- Les zones d'intervention du projet figurent parmi les zones à faible taux de scolarisation dans la région de l'Ouest Cameroun - la promotion des bonnes pratiques de parentalité positive a eu pour effet la prise de conscience chez les parents de l'importance de scolariser leurs enfants. A compter de la deuxième année du projet a été observée une hausse constante du nombre de fréquentation des écoles et une diminution des

cas de déscolarisation pour mariage d'enfant notamment à Didango (village à forte composante Mbororos dans la zone de Foubot).

❖ **Atteinte de l'objectif global (objectif de « politique de développement »)**

Tableau 6: Niveau d'atteinte de l'objectif global

Buts	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur atteinte au 30/09/2025
Objectif global La parentalité positive et l'éducation non violente deviennent de plus en plus une réalité dans les familles et les écoles au Mali, au Ghana, au Bénin et au Cameroun.	En moyenne, trois enfants sur quatre âgés de 2 à 14 ans sont victimes de violence à l'école et à la maison.	70% des enfants interrogés à la fin du projet ont affirmé avoir reçu une éducation bienveillante et non violente.	Au Cameroun 72% (soit 129 sur 180) des enfants interrogés en fin de parcours du projet ont affirmé avoir reçu une éducation bienveillante et non violente, avec une proportion de 70% des filles (63 sur 90) contre 73 % des garçons (66 sur 90).

A ce titre, et confirmant que les enfants grandissent de façon croissante dans un environnement familial bienveillant, les parents s'approprient progressivement les bonnes pratiques d'encadrement bienveillant de l'enfant, comme en témoignent les 94% (soit 169 sur 180) des parents interrogés qui affirment connaître et appliquer au moins 2 bonnes pratiques de parentalité positive.

❖ **Capacité à servir de modèle, création de structures, ampleur de l'efficacité**

Les approches développées et mises en œuvre dans le cadre du projet sont susceptibles de servir de modèles pour d'autres types d'interventions ou des interventions similaires par d'autres acteurs. Que ça soit l'approche Moniteurs de la Parentalité Positive, celle des pools de compétences de vie courante, le programme EPA ou encore les fora d'échanges élèves-enseignants, il s'agit de structures/mécanismes de prévention mis en place en communauté et/ou à l'école, animés par les leaders locaux pour en assurer la pérennisation. La Coalition « protégeons nos enfants » qui s'est trouvée réactivée grâce au projet REPEPPEN constitue également une autre structure qui est appelée à servir de modèle au-delà du projet lui-même.

❖ **D'autres effets (même négatifs) en termes d'impact résultant indirectement du projet / auquel le projet a partiellement contribué**

- Le projet a permis le renforcement de la solidarité dans la communauté : les communautés ont modifié leur perception de l'enfant et considère l'enfant non pas dans son seul rapport à sa famille mais aussi en tant que membre à part entière de la communauté. Cela a notamment permis de diminuer les discriminations au sein de la communauté et de favoriser des relations sociales équilibrées et constructives pour chacun.
- Le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) porté par le Ministère Camerounais de l'Education de Base dont l'un des objectifs vise à fournir des actes de naissance à des élèves du primaire âgés entre 6 et 12 ans, qui n'en disposent pas encore a connu une forte participation des familles d'enfants sans acte des zones d'intervention du projet, courant l'année scolaire 2024 2025. Ceci pourrait être lié à la forte sensibilisation faite sur la nécessité d'investir sur le capital humain de l'enfant et les bonnes pratiques parentales diffusées parmi lesquelles l'établissement des actes de naissance et la scolarisation des enfants. Dans le même ordre d'idée à la suite de la demande devenue croissante des familles au sujet des actes de naissance, la commune de Koutaba a coorganisé l'organisation d'une audience foraine de jugement supplétif d'acte de naissance en Mai 2025. Ainsi près de 200 enfants de la communauté jadis sans acte de naissance ont pu l'obtenir.

- La redynamisation de coalition « protège nos enfants » et le renforcement des capacités des membres a favorisé la visibilité de certaines OSC au niveau local et a conduit certaines d'entre elles à faire de la thématique protection des enfants un axe stratégique de leur stratégie et mandat.

5.6 Viabilité/Durabilité du projet

❖ Durabilité des effets positifs, également en vue de l'évolution de l'environnement.

Le projet terminé, en sus de l'atteinte de ses objectifs, les différents témoignages collectés sur le terrain au cours de l'évaluation finale notamment laissent présager une durabilité des acquis dudit projet comme ce qui suit le suggère :

- La persistance post projet de la CCPP-ENV mise en place lors du projet en tant que mécanisme propre à la communauté codifiant en quelques sortes les bonnes pratiques culturelles et religieuses ;
- L'institutionnalisation au niveau des établissements partenaires des clubs de promotion des droits des enfants qui poursuivent les actions des pools de compétences une fois le projet terminé ;
- L'appropriation des thématiques par les leaders traditionnels et religieux ainsi que les personnes formées qui entendent vivement poursuivre les actions sur le terrain pour que les enseignements du projet demeurent ;
- La démultiplication des bonnes pratiques REPEPPEN lors de leurs activités propres par les OSC dont les capacités ont été renforcées en cours de projet ;
- La diffusion en communauté des documents de sensibilisation produits lors du projet qui permettent d'assurer une formation continue au-delà même du cadre temporel du projet ;
- La publication d'un manuel de bonnes pratiques distribué à 300 acteurs camerounais de protection de l'enfance permettant l'usage d'approches éprouvées promouvant la parentalité positive qui peuvent donc être répliquées par d'autres et dans d'autres lieux ;
- La conscientisation progressive de la population qui s'approprie peu à peu les bonnes pratiques les appliquant chaque jour avec plus de naturel et d'habileté.

❖ Risques et potentialités pour l'impact durable au niveau organisationnel et des groupes cibles

Pour l'instant le seul risque engageant la durabilité des acquis du projet réside dans le dynamisme de la population, c'est-à-dire le déplacement/la mort des personnes formées et le brassage culturel. A cela peuvent s'ajouter les risques environnementaux notamment l'enlisement de la crise socio-politique dite Anglophone, l'éventualité d'une crise postélectorale (après l'élection présidentielle prévue en octobre 2025), la cherté de la vie qui pourrait non seulement limiter l'accès aux soins et services de base pour les enfants mais aussi accroître la pression économique dans laquelle vivent les familles les rendant plus susceptibles d'utiliser la violence comme mode de communication par impuissance et épuisement (violence physique, déscolarisation, exploitation économique, abandon, mariage d'enfants...).

Au niveau des potentialités, le travail de réflexion engagé par les ministères en charge de l'éducation en vue de trouver des solutions alternatives aux châtiments corporels en milieu scolaire et l'institutionnalisation par le ministère de la promotion de la femme et de la famille d'un numéro vert pour la dénonciation et l'accompagnement des cas des violences sur les enfants constituent autant d'éléments tendant à soutenir la durabilité des acquis du projet. Le brassage culturel et le dynamisme mentionnés plus haut peut aussi être perçue comme une chance de diffuser les enseignements REPEPPEN au-delà des zones du projet.

6. ASPECTS, ELEMENTS TRANSVERSAUX

La prise en compte des problématiques du genre conserve un caractère primordial pour le CIPCRE aussi le CIPCRE s'est-il engagé à s'interroger en permanence sur ses domaines d'intervention et sa capacité, ainsi que ses expériences à planifier et à exécuter des projets qui tiennent compte du genre. Dans la composition de l'équipe du projet notamment, 2 femmes et 2 hommes ont ainsi travaillé ensemble. Sur le terrain la sélection des personnes à former dans le cadre du projet s'est faite en tenant compte du genre comme le confirme le tableau ci-après, afin notamment de booster les femmes et les filles à s'affirmer comme leaders dans leur

communauté. La dimension genre fait également partie intégrante du projet en ce que les hommes ont été amenés à s'impliquer dans des domaines culturellement réservés aux femmes, à savoir l'éducation des enfants, l'accompagnement des enfants victimes de violence ou encore l'éducation sexuelle.

Tableau 7: Répartition des groupes cibles par sexe

Groupe cible	Femmes/filles	Hommes/garçons	Total
Moniteurs de la parentalité positive	11	22	33
Enseignants	36	44	80
Elèves leaders	27	18	45
Parents en communauté	1.847	1.153	3000
Leaders traditionnels et religieuse	3	42	45
Représentants OSC	18	7	25
Enfants en la communauté	4.842	4.812	9.654

Tableau 8: Répartition participante à l'évaluation par sexe

Participants	Femmes/filles	Hommes/garçons	Total
Parents	113	112	225
Elèves	115	110	225
Leaders traditionnels et religieuse		30	30
Equipe	2	2	4

Dans la prise en compte des personnes vivant avec un handicap, le contenu des formations ont mis un accent sur leur place en communauté et leur besoin. Précisément s'agissant de la formation sur la parentalité positive un sous-module sur la perception de l'enfant vivant avec handicap et ses besoins a été intégré. En ce qui concerne la formation des pools de compétence de vie courante, un accent a également été mis sur l'empathie envers les autres et la gestion des relations interpersonnelles, en vue notamment de prévenir les stigmatisations envers les personnes vivant avec un handicap.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusions et principales constatations

L'évaluation en fin de parcours du projet REPEPPEN tel que mis en œuvre au Cameroun traduit une nette évolution du projet dans l'atteinte de ses objectifs. Quelques points positifs sont ainsi à mettre à l'actif du projet notamment :

- Le projet a permis de redynamiser les systèmes de suivi concernant la violence en milieu scolaire contre les enfants vulnérables ;
- Suite aux formations dispensées à l'endroit des enseignants, en tant que travailleurs de première ligne, ces derniers ont intégré les compétences de vie courante dans les programmes qu'ils enseignent aux enfants ;
- Le projet a également permis de donner à la coalition « protégeons nos enfants » un rayonnement nouveau. Les membres du réseau ont ainsi trouvé des leviers dans les activités réalisées dans le cadre du projet leur permettant de renforcer la protection des droits des enfants au sein de leurs structures respectives.
- Le projet a conduit à un meilleur référencement des victimes de violence et des familles vulnérables vers les services compétents en vue d'un accompagnement de qualité et pour assurer ainsi leur rétablissement/ réhabilitation.
- Beaucoup de parents ont pris conscience de la violence de certaines de leurs méthodes éducatives et de leurs conséquences et ont découvert des alternatives pédagogiques ;
- De nombreux parents ont appris qu'un travail sur leur propre régulation émotionnelle est essentiel pour accompagner leurs enfants avec calme et fermeté ;
- Un moindre intérêt des pères dans l'éducation des enfants a été relevé principalement du fait des systèmes culturels stéréotypés assignant aux hommes et aux femmes un rôle précis dans les ménages ;

- L'adoption de nouvelles pratiques de parentalité positive peut se heurter à une certaine résistance en ce que cela requiert des parents un investissement de temps qu'ils déploient plutôt à la recherche des moyens de subsistance.

7.2 Leçons apprises

Les leçons apprises au cours du projet sont les suivantes :

- Il s'est avéré important de contextualiser les pratiques de la discipline positive et même de parentalité positive aux réalités socioculturelles locales pour une meilleure appropriation des parents ;
- La sensibilisation par les images a été d'une importance capitale pour attirer l'attention des enfants sur les compétences de vie courante ;
- L'approche collective renforce l'impact : quand plusieurs parents ou familles sont engagés ensemble, cela favorise l'entraide et diminue la stigmatisation ;
- La responsabilisation des leaders en tant que personnes ressources dans la conception des contenus et la mise en œuvre des mécanismes endogènes de protection a grandement facilité l'appropriation des thématiques par la communauté et même l'adhésion au projet de certains individus conservateurs réfractaires à la lutte contre les violences faites envers les enfants notamment les mariages d'enfants
- La création d'espaces d'échange entre élèves et enseignants à travers les mini foras s'est avérée être une idée ingénieuse pour la résolution des conflits existants entre les deux acteurs, car elle offre un espace de discussion libre et franc ;
- La connaissance et le respect des us et coutumes des groupes cibles a été crucial : dans certaines communautés comme celle Bororos, il a toujours fallu toujours séparer les groupes cibles hommes-femmes pour s'assurer de la contribution effective des femmes lors des différentes activités ;
- Contribuer à une bonne cohésion sociale dans la communauté requiert de bien choisir les participants aux activités afin de toucher tous les groupes ethniques ou communautés de foi, mais également de les amener à travailler ensemble pour le développement des mécanismes viables et pérennes de protection des enfants ;
- Il est important de toujours prendre en considération le calendrier local ou religieux lors de planification des activités. Par exemple en période de ramadan dans l'Adamaoua, les activités doivent être réduites au strict minimum. Par contre les journées de commémoration ou de célébration culturelle peuvent être exploitées pour des activités d'envergure.
- Le dynamisme de l'équipe du projet a également eu un impact sur la qualité des résultats car elle a su se faire accepter dans les communautés en s'adaptant aux particularités culturelles observées dans les zones d'implémentation du projet (à l'exemple de la séparation des femmes et des hommes dans les communautés Mbororos susmentionnée, le respect des horaires de prières lors des ateliers, la prise en compte des périodes de jeûne et la participation aux activités communautaires), s'adapter de maints façons l'animation des sessions de formations des MPP afin de s'assurer de l'appropriation des modules de la parentalité positive par ceux-ci et opérer un suivi et coaching de proximité.

7.3 Recommandations

Au titre des recommandations :

- Il serait utile d'instaurer des espaces de dialogue entre les parents et les enseignants pour coordonner les stratégies de promotion des compétences de vie courante à l'école et à la maison ;
- Il serait souhaitable d'amener la coalition d'OSC « protégeons nos enfants » à mener des actions de plaidoyer en faveur de l'élaboration d'un document de stratégie nationale sur les méthodes éducatives alternatives au châtime corporel et à la promotion de l'éducation non violente ;
- Il serait bon d'intensifier les séances de coaching et de suivi des structures communautaires pour s'assurer de la poursuite des initiatives après le projet ;
- Il serait important d'amener la coalition d'OSC « protégeons nos enfants » à rechercher des fonds pour la pérennisation de ses actions après le projet ;

- Il faut prendre au sérieux la nécessité d'un accompagnement continu : les parents ont besoin de suivi, de partage d'expérience et de soutien dans la durée.

ANNEXES

- Termes de référence
- Matrice d'évaluation
- Calendrier de l'évaluation
- Documents sources sur lesquels le rapport d'évaluation se base (par exemple rapport annuel, fiches de mission...)
- Questionnaires (formulaires) et autres outils de collecte de données/d'informations
- Procès-verbal de la réunion de clôture sur place
- Le cas échéant, le rapport de l'atelier de validation/restitution post-évaluation
- Autres selon les besoins